

# Macron veut affiner sa stratégie pour les véhicules autonomes

*Le chef de l'État a confié une mission sur les véhicules autonomes et les nouvelles mobilités à l'ancien directeur général de Renault Patrick Pelata et à Xavier Mosquet, spécialiste de l'industrie automobile et ancien conseiller de l'administration Obama.*

Temps de lecture : minute

---

4 octobre 2018

Emmanuel Macron a confié à un ancien dirigeant de Renault une mission sur les nouvelles mobilités et les véhicules électriques et autonomes dont les conclusions seront rendues en février, a indiqué l'Élysée. Le rapport devra tracer un plan à long terme pour la filière de la voiture autonome et des nouvelles mobilités, dans un contexte général de réindustrialisation et dans le but de développer la valeur ajoutée de la filière automobile en France, a ajouté la présidence.

La rédaction du rapport est confiée à l'ancien directeur général de Renault, Patrick Pelata et Xavier Mosquet, spécialiste de l'industrie automobile et ancien conseiller de l'administration Obama, a indiqué l'Élysée. Le rapport sera rendu en février à l'occasion d'une réunion exceptionnelle de l'Organisation internationale des constructeurs automobiles (OICA) à Paris, afin de le présenter à tout le gotha mondial de l'automobile, toujours selon l'Élysée.



À lire aussi

"Le véhicule autonome va modifier la valeur que nous attribuons au temps"

Après avoir reçu lundi soir des dirigeants du secteur, Emmanuel Macron visitait ce mercredi le Mondial de l'Auto à Paris, qui ouvrira ses portes au grand public jeudi. À cette occasion, le chef de l'Etat a rappelé qu'il souhaitait que la France soit "*leader*" pour la transformation de la mobilité, alors que le secteur est en pleine mutation "*numérique et environnementale*". "*C'est ce qui se pense dans ce salon*", a-t-il dit.

Le gouvernement français a déjà dévoilé en mai une feuille de route concernant sa stratégie pour aider la filière automobile à s'adapter à la prochaine révolution des véhicules autonomes. Le gouvernement a annoncé l'autorisation de tests sans conducteur dès 2019 en France. Ces décisions ont été prises après un travail, piloté par Anne-Marie Idrac, ancienne secrétaire d'Etat aux Transports qui a mené des consultations avec différents acteurs de la filière automobile. Des tests de véhicules autonomes sont déjà menés sur les routes françaises, mais à condition d'être encadrés par un opérateur à bord et restent limités à certaines portions de route.



À lire aussi

Y'a-t-il un pilote dans l'avion ? Quand la techno nous rapproche du risque zéro

---

Article écrit par Maddyness avec AFP